



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante et unième session

6-15 février 2013

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux

Indicateurs proposés aux fins du Programme d'action mondial pour la jeunesse

Note du Secrétaire général

I. Introduction

1. Au paragraphe 27 du document final, adopté par consensus à sa réunion de haut niveau sur la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle (résolution 65/312), l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de proposer un ensemble d'indicateurs associés au Programme d'action mondial pour la jeunesse et aux objectifs et cibles envisagés, en vue d'aider les États Membres à évaluer la situation des jeunes.

2. Compte tenu de la nécessité de plus en plus pressante de définir des indicateurs sur le développement des jeunes, les États Membres ont demandé avec insistance, ces dernières années, une évaluation approfondie de la situation des jeunes, et un suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse. En conséquence, deux réunions de groupes d'experts¹ ont été organisées en décembre 2011, à New York, par le Département des affaires économiques et sociales au sein de la Division de politiques sociales et du développement social, en coopération avec la Division de statistique et la Division de la population.

3. La première réunion de groupe d'experts, qui s'est tenue les 12 et 13 décembre, a porté sur les indicateurs quantitatifs pour le Programme d'action

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 décembre 2012).

¹ Les rapports de ces réunions peuvent être consultés en ligne aux adresses suivantes : <http://social.un.org>.



mondial pour la jeunesse, et a permis d'élaborer un projet de liste d'indicateurs dont les pays doivent tenir compte pour le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action. Cette liste a été établie de manière à pouvoir être adaptée à la situation sociale et économique de chaque pays, ainsi qu'à ses priorités aux fins de l'analyse et de l'examen des politiques. La deuxième réunion de groupe d'experts, qui avait pour thème « Élaborer un cadre de suivi et d'évaluation du Programme d'action mondial pour la jeunesse », s'est tenue les 14 et 15 décembre et a abordé les critères que les États Membres doivent appliquer lors de la mise au point des cadres nationaux de suivi et d'évaluation pour ce programme.

4. Les participants à ces réunions comprenaient des spécialistes du développement des jeunes, des statisticiens, des spécialistes des questions de suivi et d'évaluation du système des Nations Unies, des universitaires et des représentants des offices nationaux de statistique. Des représentants d'organisations de jeunes et d'autres organisations de la société civile ont également activement participé aux débats. Leurs compétences couvraient tous les domaines prioritaires définis dans le Programme d'action mondial.

II. Principes généraux et recommandations

5. Les experts ont décidé d'un commun accord que les indicateurs proposés devaient être précis, solides, utiles aux politiques et concerner directement le Programme d'action mondial et souligné qu'ils avaient été choisis en fonction de leur adaptation aux cadres de suivi et d'évaluation ainsi qu'à la mise en œuvre du programme d'action au niveau national, et non pas en vue de l'établissement de rapports internationaux. Les indicateurs proposés devraient par conséquent permettre l'utilisation pragmatique à court terme des sources des données nationales existantes, être précis, actualisés, exhaustifs et comparables, donner une image exacte des principales préoccupations actuelles en ce qui concerne le développement des jeunes et ne pas trop alourdir la charge que représente la communication de données pour les États Membres. Les experts ont donc convenu de s'intéresser principalement aux indicateurs les plus faciles à quantifier pour les États Membres, à savoir ceux pour lesquels ces derniers disposent de capacités nationales et d'une expérience.

6. Lors de la réunion, les experts ont identifié les principaux aspects du développement des jeunes dans les domaines prioritaires du Programme d'action mondial et discuté des moyens d'en assurer le suivi à l'aide d'indicateurs n'imposant que peu voire pas de charge supplémentaire pour les États Membres en matière de collecte de données.

7. Dans le domaine de l'éducation par exemple, les experts ont pris acte des progrès réalisés tout en relevant certains des problèmes qui se posent actuellement, notamment les restrictions imposées à l'accès à l'éducation pour les filles, les jeunes femmes et les groupes sociaux marginalisés et défavorisés. Les indicateurs choisis ont fourni des renseignements importants sur le développement des jeunes et les chances en matière d'éducation au niveau national.

8. Les jeunes sont considérés comme particulièrement vulnérables sur le marché du travail du fait de leur manque d'expérience professionnelle, de leur absence de liens avec les réseaux et contacts professionnels, de l'inadéquation de leurs qualifications par rapport à la demande sur le marché du travail et de la mauvaise

qualité de l'éducation ou de la formation qui a pu leur être dispensée. Les indicateurs proposés sur les jeunes et l'emploi servent ainsi à mesurer la sous-utilisation de la main-d'œuvre jeune et montrent à quel point les jeunes sont nettement plus touchés par le chômage que les adultes. De plus, ils permettent d'évaluer dans quelle mesure l'activité économique nationale crée des emplois pour les jeunes, de mesurer le pourcentage de jeunes qui travaillent ou cherchent un emploi dans un pays donné et de déterminer si les emplois proposés aux jeunes offrent un revenu décent.

9. En ce qui concerne certains des autres domaines prioritaires du Programme d'action mondial, les experts ont mentionné que les indicateurs relatifs à la consommation d'alcool et de tabac, ainsi qu'à l'obésité des jeunes, permettaient de mesurer les facteurs de risques pour la santé considérés comme de plus en plus préoccupants en matière de santé publique. Ils ont également estimé que les indicateurs relatifs aux technologies de l'information et des communications devraient mesurer principalement la fracture numérique entre les jeunes des pays en développement et des pays développés concernant l'accès à Internet, aux ordinateurs et aux téléphones portables, y compris aux tablettes et aux téléphones portables permettant d'accéder à Internet.

10. Le groupe d'experts a examiné le domaine prioritaire des filles et des jeunes femmes en tant que question intersectorielle au titre de chaque point de l'ordre du jour. À cet égard, il a souligné l'importance de ventiler les indicateurs par genre.

11. Les experts ont indiqué que les statistiques concernant plusieurs des domaines prioritaires du Programme d'action mondial, à savoir l'environnement, les activités de loisir, la participation pleine et effective des jeunes à la société et à la prise de décisions, les conflits armés et les questions intergénérationnelles, n'étaient pas encore suffisamment développées et éprouvées pour être considérées comme des indicateurs quantitatifs, outre la courte durée de la réunion. Toutefois, plusieurs possibilités ont été évoquées au cours du débat.

12. Après en avoir délibéré, le projet de liste de 34 indicateurs mentionné plus haut au paragraphe 3 a été structuré autour de huit des domaines prioritaires identifiés dans le Programme d'action mondiale comme étant les plus quantifiables : 1) éducation; 2) emploi; 3) faim et pauvreté; 4) santé; 5) toxicomanie et délinquance juvénile; 6) mondialisation; 7) technologies de l'information et des communications; et 8) VIH/sida (voir annexe). D'autres domaines de définition d'indicateurs ont également été identifiés pour servir de base en prévision de travaux futurs.

13. Lors de son examen des principes généraux et recommandations, le groupe a mis en avant plusieurs points, notamment :

- Les indicateurs sont proposés pour examen par les pays concernés lors de l'élaboration de leurs propres programmes de suivi de la mise en œuvre du Programme d'action mondial, conformément aux priorités nationales dans le cadre des politiques en faveur des jeunes et compte tenu de la situation sociale et économique de chaque pays;
- Chaque indicateur retenu doit être accompagné de documents justifiant son rapport avec la jeunesse et les politiques, la portée et le champ d'application souhaitables, les concepts, les définitions et les classifications, ainsi que les méthodes de collecte des données et de calcul de l'indicateur;

- Les propositions du groupe d'experts comprennent à la fois des indicateurs de base et supplémentaires. Ces derniers sont des indicateurs permettant d'obtenir plus de détails, ou des données d'accès en général plus restreint, plus difficiles à recueillir et moins bien documentées et testées en ce qui concerne les concepts et les méthodes;
- Les indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles des objectifs du Millénaire pour le développement doivent être cohérents avec les indicateurs nationaux officiels correspondants aux objectifs du Millénaire pour le développement;
- Chaque pays devra adapter les sources de données et les méthodes à ses pratiques et à ses capacités en matière de statistiques;
- La compilation des données devra être effectuée de manière à garantir des résultats fiables et cohérents avec les statistiques nationales officielles et le cadre de suivi global;
- Dans chaque domaine de priorité, des indicateurs devront être clairement définis pour prendre en compte les inégalités entre les sexes, les différences entre zones urbaines et rurales, le cas échéant, et dans certains cas les groupes d'âges pertinents au sein de la cohorte des jeunes de 15 à 24 ans;
- L'élaboration de la liste d'indicateurs doit être ouverte à une large participation des jeunes, notamment par le biais de débats interactifs sur Internet et dans les médias sociaux;
- Lors de la compilation des indicateurs, des sources non officielles pourront compléter utilement les sources officielles, à condition qu'une documentation correspondante sur les méthodologies soit disponible et ait été validée par des professionnels, et que la couverture de la population soit raisonnablement large et représentative.

14. Lors de leur analyse des domaines prioritaires, les experts ont travaillé sur un large éventail d'indicateurs novateurs aussi bien que traditionnels, adaptés à la jeunesse. Plus particulièrement, ils se sont accordés à dire que les sources de données et l'expertise traditionnelles et nouvelles présentaient un intérêt certain s'agissant des indicateurs relatifs à l'emploi, au chômage et à la croissance de la population active, à l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation et des résultats scolaires, à la mortalité due aux accidents de transport, aux suicides, aux guerres civiles et aux décès maternels, et à la morbidité à long terme causée par le tabagisme et l'abus d'alcool ou de drogue. Enfin ils ont souligné spécialement l'importance et l'impact considérables des statistiques et des indicateurs nouveaux sur les technologies de l'information et des communications.

Annexe

Indicateurs recommandés pour le Programme d'action mondial pour la jeunesse dans chaque domaine prioritaire^a

<i>Indicateurs proposés</i> (Dans la mesure du possible, tous les indicateurs doivent être ventilés par sexe et par zone urbaine ou rurale.)		
<i>Domaines prioritaires</i>	<i>Indicateurs de base</i>	<i>Indicateurs supplémentaires</i>
Éducation	1. Taux d'alphabétisation des jeunes, par sexe (objectif 2, cible 2A, indicateur 2.3)	1. Compétences de base en lecture, mathématiques et science, par sexe
	2. Taux de passage du primaire au secondaire, par sexe	2. Niveau d'instruction de la population âgée de 15 à 24 ans
	3. Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, par sexe	
	4. Taux de scolarisation des jeunes	
	5. Taux brut de diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire, par sexe	
	6. Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe	
Emploi	7. Taux de chômage des jeunes, par sexe	3. Ratio emploi des jeunes/population de jeunes
	8. Ratio du taux de chômage jeunes/adultes	4. Jeunes occupant des emplois précaires
	9. Taux de participation des jeunes au marché du travail, par sexe	
	10. Jeunes non scolarisés et sans emploi, par sexe et zone urbaine ou rurale	
	11. Jeunes travailleurs pauvres, par sexe (objectif 1, cible 1B, indicateur 1.7)	

^a Sur la base du rapport de la réunion du groupe d'experts sur les indicateurs quantitatifs pour le Programme d'action mondial pour la jeunesse, disponible à l'adresse suivante : <http://social.un.org/index/LinkClick.aspx?fileticket=C8BF0go-1Zw%3d&tabid=756>.

<i>Indicateurs proposés</i>		
<i>(Dans la mesure du possible, tous les indicateurs doivent être ventilés par sexe et par zone urbaine ou rurale.)</i>		
<i>Domaines prioritaires</i>	<i>Indicateurs de base</i>	<i>Indicateurs supplémentaires</i>
Pauvreté et faim	12. Pourcentage de jeunes vivant dans une pauvreté extrême ou en dessous du seuil de pauvreté national (objectif 1, cible 1A, indicateur 1.1) 13. Pourcentage de jeunes mal logés, par sexe 14. Pourcentage de jeunes qui n'ont pas accès à des équipements sanitaires, par zone urbaine ou zone rurale (objectif 7, cible 7C, indicateur 7.9) 15. Pourcentage de jeunes qui n'ont pas accès à une source améliorée d'eau potable, par zone urbaine ou zone rurale (objectif 6, cible 6A, indicateur 6.2)	5. Accès à l'électricité 6. Accès aux transports
Santé	16. Mortalité des jeunes due aux accidents de la route, à des causes violentes (liées à des homicides ou des conflits) et à l'automutilation (suicide), par sexe 17. Taux de mortalité maternelle, pour toutes les femmes de 15-49 ans (objectif 5, cible 5A, indicateur 5.1) 18. Taux de naissances chez les adolescentes (15-19 ans) (objectif 5, cible 5A, indicateur 5.1) 19. Proportion des naissances chez les mères âgées de 15 à 24 ans assistées par du personnel de santé qualifié, par zone urbaine ou rurale (objectif 5, cible 5A, indicateur 5.2) 20. Utilisation de moyens de contraception modernes chez les jeunes sexuellement actifs entre 15 et 24 ans (objectif 5, cible 5A, indicateur 5.3) 21. Pourcentage de jeunes qui ont abusé de l'alcool une ou plusieurs fois dans leur vie, par sexe 22. Pourcentage de jeunes qui ont fumé une ou plusieurs cigarettes au cours des 30 derniers jours, par sexe 23. Pourcentage de jeunes considérés en surpoids (>1 écart type au-dessus de la moyenne conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la Santé), par sexe	7. Pourcentage de femmes de 15-24 ans, mariées ou vivant en concubinage, qui ont satisfait leurs besoins en matière de planification familiale 8. Pourcentage de jeunes considérés en sous-poids (> 1 écart type en dessous de la moyenne par âge et par sexe, conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la Santé) 9. Pourcentage de jeunes qui déclarent avoir eu au moins 60 minutes d'activité physique par jour, au cours des 7 derniers jours 10. Pourcentage de jeunes qui ont déclaré avoir été gravement blessés (accidents de la route, violence) au cours des 12 derniers mois 11. Pourcentage de jeunes de 15-24 ans qui ont eu recours aux services de santé au moins une fois au cours des 12 derniers mois

Indicateurs proposés
(Dans la mesure du possible, tous les indicateurs doivent être ventilés par sexe et par zone urbaine ou rurale.)

<i>Domaines prioritaires</i>	<i>Indicateurs de base</i>	<i>Indicateurs supplémentaires</i>
Toxicomanie et délinquance juvénile	24. Prévalence annuelle de la consommation de drogues illicites et de la toxicomanie chez les jeunes, par type de drogue et par sexe	12. Pourcentage de jeunes qui déclarent avoir consommé du cannabis au moins une fois au cours du mois précédent
	25. Nombre de jeunes placés en détention par les autorités civiles pour des infractions liées à la drogue (chiffre annuel), par sexe	
	26. Nombre de jeunes de 15-24 ans détenus en tant que mineurs, par sexe	
Mondialisation	27. Jeunes migrants (nombre et pourcentage du nombre total de jeunes), par sexe	
	28. Taux de mobilité des étudiants dans l'enseignement supérieur, par sexe	
Technologies de l'information et de la communication	29. Pourcentage de jeunes ayant un accès quotidien à un téléphone mobile, par zone urbaine et rurale	13. Mesures de protection des jeunes contre les dangers auxquels les technologies de l'information et des communications peuvent les exposer
	30. Pourcentage de jeunes ayant utilisé un ordinateur dans un lieu quelconque au cours de la semaine ou du mois précédent, par zone urbaine ou rurale et par sexe	
	31. Pourcentage de jeunes ayant utilisé Internet dans un lieu quelconque au cours de la semaine ou du mois précédent, par sexe et par zone urbaine ou rurale (objectif 8, cible 8F, indicateur 8.16)	14. Ventilation de l'utilisation d'Internet par les jeunes par lieu d'utilisation et par activité
VIH/sida	32. Taux de prévalence du VIH parmi les jeunes, par sexe (objectif 6, cible 6A, indicateur 6.1)	15. Pourcentage de jeunes sexuellement actifs bénéficiant de services de conseil et de dépistage volontaires du VIH/sida et connaissant le résultat du test de dépistage
	33. Pourcentage de jeunes ayant des connaissances exactes et complètes sur le VIH/sida, par sexe (objectif 6, cible 6A, indicateur 6.3)	
	34. Pourcentage de jeunes ayant utilisé un préservatif lors du plus récent rapport sexuel à haut risque (objectif 6, cible 6A, indicateur 5.2)	